



CICA du 5^e ARRONDISSEMENT

COMPTE RENDU de la Séance du 16 janvier 2025

Associations présentes lors de la séance :

La MJC du Vieux Lyon, les Petites Cantines, Tissage, la Renaissance du Vieux Lyon et la MJC Saint Just

Élus présents lors de la séance :

Mme Nadine GEORGEL, Mme Marie DUARTE et Mme Marielle PERRIN

Personnel mairie du 5^e arrondissement :

Gilles FAURE, Delphine BEAUCHOT, Cyril SMIT, Marie-Louise CERDON.

Invités dans le cadre du CICA :

Mme Gilda HOBERT (Présidente de la MJC de Ménival), M Boris FERRIER. (Directeur de la MJC) et MME Élisabeth TERREAUX (Responsable des arrondissements 5 & 9) de la Maison de Métropole et des Solidarités.

Introduction par Mme Marie DUARTE, 9^e Adjointe du 5^e arrondissement en charge de la « Qualité de vie des aîné.es, Lien intergénérationnel ».

Marie DUARTE : Je suis fière d'être parmi vous pour vous parler des seniors et du bien vieillir. C'est l'occasion de vous rappeler certaines choses qui vont être mises en place :

- Le marché carnavalesque aura lieu le 11 mars. Les invitations seront envoyées. On garde toujours le même principe. C'est un moment convivial avec les enfants, avec des gourmandises de producteurs locaux ;
- Sans oublier mon grand bébé, auquel j'attache beaucoup d'importance, le Forum des seniors qui aura lieu en juin. Vous verrez qu'il est très important, on y découvre beaucoup de choses.

Je suis ravie de pouvoir accueillir les deux personnes qui ont été invitées : la présidente de la MJC de Ménival, Gilda HOBERT. On vous remercie d'avoir accueilli le Spot seniors. Nous avons aussi le directeur ainsi qu'Élisabeth TERREAUX qui est responsable du 5 & 9 de la Maison de la Métropole.

Je suis ravie de vous accueillir et de pouvoir entendre ce que vous avez à dire sur vos structures. Je laisse la parole à Gilda.

Gilda HOBERT : Tout d'abord, permettez-moi de vous dire à quel point je suis ravie et honorée d'être présente parmi vous, ce soir, pour parler de ce Spot seniors. Avant tout, je voudrais vous présenter deux personnes : Boris FERRIER, le directeur de la MJC de Ménival et de l'École du cirque de Lyon, sans lequel rien ne pourrait se faire. Sans lui et le Conseil d'Administration que je salue aussi pour avoir donné son aval à cet accueil du dispositif. Je

voudrais aussi saluer Aurora, la présidente de l'association Entr'aide, dans le 5^e, qui est notre partenaire.

En préambule, je voudrais vous faire part d'une remarque d'Ingrid BERGMAN. Tout le monde la connaît. Elle a dit : « Vieillir, c'est comme escalader une montagne. Vous êtes un peu essoufflés, mais la vue est bien meilleure. » Qui n'a pas entendu un ou une retraitée s'exclamer : « Depuis que je suis à la retraite, je suis débordé. Je me suis engagé dans une ou plusieurs associations ; je me balade ; je vais voir des spectacles en tous genres ; je lis ; je participe à plusieurs activités ». Nous l'avons tous entendu et même certains d'entre nous l'ont dit.

Cependant, il y a un moment où nous avançons en âge, et il est parfois plus difficile de ne pas s'isoler en raison d'une maladie handicapante, voire une perte d'autonomie. Si on peut être freiné physiquement ou mentalement dans ses déplacements, on peut aussi se sentir en marge des nouveautés, ne plus savoir comment s'informer, remplir des formulaires dématérialisés — ils sont nombreux, et ils sont essentiellement dématérialisés, d'ailleurs — ou tout simplement, avoir perdu le contact avec le monde extérieur, de manière générale. À ces causes-là peuvent s'ajouter la perte d'un ou une conjointe, alors qu'on a bien avancé en âge, et c'est d'autant plus difficile. Renouer avec un groupe social, à ce moment-là, semble inenvisageable. On peut aussi souffrir de l'absence, de l'éloignement de sa famille ou d'amis, tout simplement. La solitude est une plaie terrible pour toutes et tous, et elle est incommensurable quand on est âgé. Le goût de prendre soin de soi, de sa santé, de se bousculer un peu, de sortir, de rencontrer d'autres personnes, peut s'étioler et devenir rapidement un facteur de dépression. Vous me direz que là, j'enforce des portes ouvertes, Tout le monde sait cela, mais c'est bien de se le rappeler.

Notre structure, la MJC de Ménival, École de cirque de Lyon, bien que portant cet intitulé « Maison des Jeunes », est inscrite depuis des années, dans une démarche auprès des seniors. Ainsi propose-t-elle des activités diverses, manuelles, culturelles, sportives, de cuisine, pratiquées en commun, d'ateliers de bien-être physique et mental ou autres sorties culturelles.

Nous avons, à Ménival et sa proximité immédiate, cette particularité d'être le seul espace structurant depuis que le centre social a été fermé, voilà de nombreuses années. Nous avons engrangé certains savoir-faire, et le public seniors est au rendez-vous. Aussi, lorsque la Ville de Lyon a lancé son dispositif Spot seniors, nous avons été fortement interpellés par la cohérence de notre candidature au regard d'un ensemble de critères parmi lesquels la nécessité pour la structure de mettre à disposition une personne salariée — c'est une obligation —, notre situation géographique et le nombre conséquent de seniors sur le quartier.

Pour élargir le champ de nos actions et celui du maillage du territoire, nous avons proposé à l'association Entr'aide, dans le 5^e, installée rue Sœur Janin, d'être notre partenaire. Cette dernière association pratique, depuis longtemps aussi, des accompagnements pour les courses, les visites chez le médecin, un soutien administratif, et propose des temps conviviaux. Partout, en zone urbaine, suburbaine ou rurale, nous voyons bien que les associations sociales et socioculturelles œuvrent pour enrayer le fléau du repli sur soi. Lorsqu'elles sont soutenues dans leur engagement par des instances publiques, c'est plus motivant. Ces instances et administrations, comme la Ville de Lyon, son CCAS, la Métropole, qui proposent de créer un Spot seniors avec la possibilité d'accès à des ressources concrètes en matière d'information, de documentation et autres ateliers, c'est un support précieux.

Dès que les premières informations sur le Spot seniors ont été diffusées par la Ville, le Directeur de la MJC, Boris, s'est montré très réceptif à l'idée de s'inscrire dans le dispositif. De mon côté, j'ai pu me rendre compte de la plus-value, dans nos actions auprès des seniors isolés ou fragiles, que pouvait représenter notre implication lorsque j'ai assisté à l'inauguration

du Spot du 9^e arrondissement. Plus tard, notre responsable en charge de la mise en œuvre d'actions et d'accueil en direction des personnes concernées, ainsi que le directeur de la MJC, ont échangé sur l'opportunité de bénéficier de propositions d'accompagnement, notamment dans des ateliers ciblés, avec des responsables de la Ville de Lyon, parmi lesquels des agents du CCAS. Notre conseil d'administration, fort de l'ensemble des informations, a approuvé d'une voix unanime notre candidature. Bien sûr, ainsi que dit précédemment, tant Entr'aide, dans le 5^e que la MJC Ménival, nous étions déjà à l'œuvre auprès des personnes retraitées, proposant soutien et activités.

Toutefois, je le répète, l'aide pratique de la Ville et du CCAS nous ouvre un plus grand champ de perspectives. Ainsi, la Ville de Lyon a confié à la MJC de Ménival, cette tâche : être un point de ralliement, un point ressource pour des seniors du 5^e arrondissement, et je dirais plus précisément du « Plateau du 5^e arrondissement ». Tout le monde est bienvenu, mais cela concerne essentiellement le Plateau. La situation géographique et le partenariat avec Entr'aide dans le 5^e, situé dans un territoire de la proximité, ont sans doute été des critères importants dans l'avancée du dossier. Je ne vous apprendrai rien — et surtout pas à mes collègues de la MJC — lorsque je vous dirai que nous cultivons, entre autres, le principe « d'aller vers ». C'est ce à quoi nous nous sommes attelés davantage encore.

Une opportunité supplémentaire d'aller vers les seniors concernés nous est offerte grâce aux deux jeunes « service civique » mis à disposition par la Ville, en partenariat avec Unis-Cité. Leur rôle consiste entre autres, à rendre visite à des personnes qui seraient isolées ou empêchées dans leurs déplacements, pour échanger, écouter et même, à terme, organiser, avec des bénévoles, leur transport afin de leur ouvrir la possibilité de rencontres avec celles et ceux qui se déplacent de manière autonome. Ces jeunes gens ont d'ores et déjà commencé quelques visites, et aussitôt qu'il sera possible d'obtenir davantage d'informations sur des personnes isolées, nous avancerons encore.

Pour élargir nos champs d'investigation en matière de besoins, dans ces cas précis, nous aurons besoin, comme déjà demandé aux services publics, d'adresses de seniors plus âgés, plus isolés. Je souhaite vraiment m'attarder un peu sur cet aspect. En effet, comme vous le savez, les personnes vieillissantes ont souvent quelques réticences à ouvrir leurs portes à des personnes qu'elles ne connaissent pas, et on ne peut guère le leur reprocher. Je pense que la vigilance est essentielle. Aussi faut-il toujours opérer avec patience, en toute compréhension et empathie.

Un autre point me semble important à soulever dans le fait qu'un lieu d'accueil du Spot seniors ait lieu dans une MJC. C'est déjà le garant du croisement d'autres générations, des adultes de tous âges, mais également des jeunes qui pratiquent les nombreuses activités proposées, parmi lesquelles le cirque. Chaque participant — c'est important — au Spot est bienvenu et peut formuler des besoins et même des propositions d'activités. Ce n'est pas nous qui leur disons : « Vous allez faire cela. » Il peut aussi y avoir des propositions. D'ailleurs, nous fonctionnons de cette manière, dans le milieu socioculturel.

Le défi le plus important que nous voulons relever inlassablement est de recenser, convaincre, aller chercher les personnes les plus isolées ou les plus rétives, de prime abord, approcher, convaincre, aider. Pour cela, nous avons besoin d'un peu de temps. Notre Spot a démarré en octobre. À ce jour, je ne peux pas vous fournir de statistiques absolument parlantes, car le dispositif est à l'œuvre depuis peu. Néanmoins, nous pouvons considérer qu'un démarrage est bien avancé.

Pour parler concrètement, je vous propose de regarder ce qui va figurer sur l'écran qui pourra vous éclairer sur les pratiques déjà existantes et la manière de fréquenter le Spot seniors. Il y a quelques critères. Ils ne sont pas nombreux et ils sont vraiment légers. L'accès au Spot est gratuit. Les activités proposées dans le cadre du Pôle seniors sont gratuites et accessibles à

tous, sans aucune obligation. Les personnes se sont parfois montrées étonnées qu'elles ne soient pas obligées d'être adhérentes de la structure. C'est très important.

Boris FERRIER : C'est vrai qu'il faut qu'on travaille là-dessus parce que pour les seniors, ce n'est pas forcément évident. Ils viennent à la MJC, ils ont entendu dire que dans une MJC, pour participer aux activités, il fallait être adhérent. Là, c'est un peu différent. On a encore besoin de communiquer là-dessus.

Gilda HOBERT : Tout à fait. Pour savoir quand ont lieu les activités et à quel endroit précisément, un planning est proposé, chaque mois, sur les deux espaces que nous avons cités. Les lundis, de 14 à 17 heures, c'est à Entr'aide, dans le 5^e, rue Sœur Janin. Les mardis, de 14 à 17 heures, à la MJC de Ménival, et parfois les jeudis de 15 à 18 heures, selon le planning des animations. Je répète que ce sont les seules activités recensées sur le Spot seniors. Il y a, pour les deux associations, d'autres activités pour les seniors. Pour participer, ce n'est pas compliqué. On peut se renseigner par téléphone, courriel, ou en se rendant sur les deux lieux. Je pense que vous connaissez pour l'ensemble, mais vous pouvez le noter si cela peut vous aider pour communiquer à d'autres personnes.

Le Spot seniors deviendra, petit à petit, une mine d'or. On y trouve beaucoup de renseignements généraux sur les administrations. En plus, il y a le fascicule de la vie des seniors qui est tenu à disposition du public et sur lequel les seniors peuvent voir, outre le Spot seniors, ce qui peut les intéresser.

Boris FERRIER : Pour compléter, quand on a appris qu'on était Spot seniors, on a pu rencontrer la Ville qui a mis un kakemono, un meuble, à notre disposition. C'est vraiment important parce que cela permet, dans le hall, d'identifier — c'est fourni par la Ville — le guide senior, avec toutes les informations. Au-delà, il y a plein d'autres informations qui permettent aussi au personnel de l'accueil de la MJC qui, vous l'imaginez bien, ne connaît pas par cœur l'ensemble des activités qu'il peut y avoir sur l'ensemble de l'arrondissement, de relayer l'information. On a deux personnes à l'accueil de la MJC. Elles ont pu rencontrer les membres du CCAS pour pouvoir se familiariser avec le guide senior parce que souvent, ce sont ces personnes-là qui doivent renseigner les seniors. Ce travail a été fait, parce qu'il y a tellement de dispositifs, tellement de choses différentes, que la mission des personnes de l'accueil de la MJC, c'est d'accueillir tous les adhérents ainsi que les membres du Spot seniors. L'idée est qu'elles puissent se familiariser avec toutes ces informations.

Ce meuble, le kakemono, permet vraiment, à l'intérieur de la MJC, d'avoir un endroit dédié. Pour obtenir les renseignements, il y a à l'accueil et il y a ce kakemono sur lequel vous avez notamment les informations du mois, toutes les actions labellisées Spot seniors, c'est-à-dire que vous avez des affiches où on met bien « Spot seniors ». Si vous faites un atelier couture solidaire avec Lucile, ce n'est pas Spot seniors, mais bien évidemment, ils peuvent participer.

Gilda HOBERT : Oui, il y a d'autres activités.

À la MJC, tous les premiers mardis du mois, il y a un groupe de parole libre pour échanger sur des sujets divers et variés, parler du temps qu'il fait, de la conjoncture économique et politique, etc. Là, il y aurait à dire ! Ce premier mardi du mois, c'est vraiment fait pour discuter. Par contre, tous les mardis après-midi, il y a aussi un accueil à la MJC.

Boris FERRIER : C'est important de matérialiser cet accueil par un café. Comme l'a dit Gilda, il y a une salariée chez nous qui s'occupe du Spot seniors. Elle n'est pas à plein temps sur le Spot seniors. Elle était déjà là avant. C'est une personne qui est sur ce qu'on appelle « un poste d'initiative habitant ». Elle est là pour pouvoir accompagner tous les projets d'habitants, la vie associative de la maison. Elle a d'autres missions. Il est possible de la rencontrer pendant les permanences, et aussi pendant ce café. Parfois les personnes peuvent passer, et

Seyni — c'est son prénom — n'est pas forcément disponible à ce moment-là. Du coup, les personnes peuvent venir au moment de ce café. Cela permet un moment de rencontre, d'accueil, ce qui est important pour les personnes.

Gilda HOBERT : La semaine dernière, j'ai participé à ce groupe de parole autour d'une galette et d'une brioche. Imaginez-vous aussi qu'à ce moment-là, il y avait ce jour-là 14 personnes dont un monsieur. Mais où sont les hommes ? C'est un gros débat et c'est aussi un travail d'aller chercher les messieurs pour qu'ils se déplacent et participent. Cela viendra.

Il y a quelque chose qui fonctionne très bien, et tout de suite, cela a enthousiasmé, c'est un atelier équilibre pour 10 séances, les jeudis. Cela a commencé le 16 janvier et cela dure jusqu'au 17 avril. Il est évident que lorsqu'on prend de l'âge, on a parfois tendance à avoir des problèmes à bien trouver son équilibre. C'est très important, et les personnes qui participent sont ravies.

Boris FERRIER : Cela marchait très bien, avant.

Gilda HOBERT : Oui, Boris, cela fonctionnait très bien auparavant. Puis il y a un atelier boulangerie, un mardi par mois. Nous avons déjà eu un atelier boulangerie, par le passé. C'est pareil, cela fonctionne très bien, parce que ce n'est pas seulement fabriquer du pain, c'est aussi savoir d'où vient la farine, quel type de farine, etc. Cela nous permet aussi de parler alimentation, écologie, ce qui est très intéressant. Il y a les fameux ateliers créatifs avec Lucile, 2 fois par mois.

Boris FERRIER : Parce que ce ne sont pas les deux mêmes.

Gilda HOBERT : Oui, ce ne sont pas les mêmes. Ils fabriquent des objets magnifiques, des bijoux et cela parle, cela s'amuse beaucoup. Ce sont de très bons moments.

Le 28 janvier, de 14 à 16 heures, nous allons avoir un atelier que le CCAS appelle « un atelier débat mouvant ». Il y aura une projection sur l'amitié, les relations dans un parcours de vie. La projection sera suivie d'un débat. Nous, à la MJC, nous avons un dispositif qui s'appelle « cin'échange », qui donne lieu une fois par mois à une projection ciné suivie de discussion — le mot « débat » refroidit un peu, parfois — d'échanges. C'est une chose dont on a l'habitude.

Pour ce qui concerne « Entr'aide » dans le 5^e, à ce jour, pendant 6 mois, chaque lundi, on a un atelier chant.

Une intervenante : Un lundi par mois.

Gilda HOBERT : Oui, un lundi par mois.

Une intervenante : Puis, il y a des ateliers mémoire, avec des tablettes. Ce sont des jeux ludiques qui sont vraiment très variés. Cela peut être : chercher à associer des couleurs, trouver des objets. Cela marche bien.

Boris FERRIER : Des activités de mémorisation.

Gilda HOBERT : Pour les deux structures, nous avons des envies, au moins une sortie annuelle, un repas partagé, intergénérationnel — je le précise parce que je ne l'ai pas noté, mais c'est important —, des histoires sous forme de tranches de vie. C'est déjà dans notre newsletter, et nous aimerions bien accueillir, à la MJC, des personnes qui retracent un peu des parcours de vie.

Puis, on a un atelier numérique parce que cela devient complètement incontournable. À la MJC, nous avons une commission « Transition écologique et sociale », et en ce moment, nous sommes en train de faire un travail sur les défis en matière de numérique. Il faut commencer par savoir vider son ordinateur, sa corbeille, se désinscrire des newsletters.

Boris FERRIER : Pas à la nôtre !

Gilda HOBERT : Tout le monde ne sait pas le faire. C'est ce que nous ont dit certaines personnes. Nous allons faire ce genre de choses, et peut-être aller au-delà, apprendre à faire des recherches, etc.

Voilà à peu près ce qu'il se passe pour l'heure. Merci.

Marie DUARTE : Merci pour ce récapitulatif sur la MJC, sur le Spot seniors. Je trouve que c'est assez chouette. On est un peu juste, du coup, on va peut-être prendre une ou deux questions sur le sujet, si vous voulez bien.

Cyril SMIT : Sachant qu'il y a déjà une question prévue ensuite, par les associations, sur le sujet. Ce n'est pas la peine de la poser maintenant. On la posera ensuite.

Marie DUARTE : Est-ce que quelqu'un veut poser une question ?

Odile VERDI : Je suis Odile VERDI, présidente de la MJC Saint Just. Lors de l'inauguration du Spot seniors, j'avais demandé quel était le moyen de communication pour que nous puissions informer nos adhérents ou plus que cela, étant entendu que la MJC Saint Just travaille avec des ateliers proposés par la CARSAT. On propose des activités, mais c'est dans un autre cadre, pour les seniors, compte tenu des horaires adaptables puisque des médecins et des kinés nous envoient des personnes. Ma question est de savoir comment la MJC Ménival peut communiquer.

Boris FERRIER : C'est une question qu'on s'est posée aussi, et que j'ai posée à la Mairie du 5^e, sur la question de la communication, parce que la difficulté, c'est que vous faites des ateliers, d'autres en font aussi, et il faut qu'on arrive à rassembler l'ensemble de cette communication. Malheureusement, Seyni ne peut pas devenir la chargée de communication de tous ces événements. On est en réflexion là-dessus, en discussion avec le CCAS notamment, pour voir comment on centralise l'ensemble des informations pour qu'ensuite nous puissions les afficher, les donner à l'ensemble des personnes qui viennent. C'est encore en réflexion parce qu'il y en a beaucoup.

Gilda HOBERT : Odile, il me semble que tu voulais savoir comment le Spot seniors peut communiquer aux autres structures.

Odile VERDI : C'était essentiellement l'objet de ma question parce qu'on peut aussi envoyer des personnes. C'est vrai qu'on fait des choses identiques. On n'invente rien, on adhère. Il s'agit de faire de la transmission. Cependant, il y a des choses extrêmement intéressantes qu'on ne peut pas mettre en place. Il n'y aura peut-être pas énormément de monde. Tu parlais de personnes isolées, de personnes qui ont du mal à se déplacer. Je ne parle pas de ces personnes. Même s'il y a deux ou trois personnes, cela peut être intéressant aussi de retrouver des individus dans la même situation.

Gilda HOBERT : Les MJC ont cette habitude de communiquer avec tout le monde.

Odile VERDI : C'est juste pour ne pas le perdre de vue. J'entends bien, il faut un délai, il faut que cela se mette en place.

Boris FERRIER : Par contre, sur la newsletter qu'on envoie, il faudrait qu'on puisse vraiment faire ce travail d'envoi à l'ensemble des structures du 5^e, sur l'activité du Spot seniors. Cela peut être fait chez nous.

Odile VERDI : D'accord.

Marie DUARTE : Y a-t-il une autre question ? Sinon, on va aborder la question qui avait été posée.

Cyril SMIT : On va peut-être d'abord faire la présentation de Madame TERREAUX. Ensuite, on passera à toutes les questions des associations.

Marie DUARTE : On va passer à Élisabeth TERREAUX. On va prendre la première question par rapport au Spot seniors.

Traitement de la question de la MJC du Vieux Lyon et des Petites Cantines et Tissage

1. Spots Seniors : Quels sont les premiers retours suite à l'ouverture du Spot Seniors du 5 ^e (fréquentation, activités, profils des usagers, sollicitation du point infos) ? Est-ce que l'ouverture d'un 2 ^e Spot Seniors dans le Vieux Lyon est envisageable ?
--

Marie DUARTE : J'ai envie de répondre rapidement puisque, Gilda, vous avez déjà répondu brièvement. Le Spot a été inauguré en octobre. On va peut-être encore attendre quelques temps pour avoir de réelles statistiques.

La deuxième partie de votre question concerne l'éventualité d'avoir un deuxième accueil Spot seniors dans le Vieux Lyon. Avant de prendre la décision de mettre ce Spot seniors à Ménival, on avait étudié les propositions et on s'était penchés sur ce secteur. Si un deuxième point Spot seniors doit ouvrir à Lyon, ce sera peut-être dans la prochaine mandature. Si c'est nous, tant mieux et si c'est quelqu'un d'autre, tant pis. Néanmoins, jusqu'à la fin de l'année, ce n'est pas possible.

Cyril SMIT : Pour les prochaines questions, on va laisser les représentants des structures les poser.

Marie DUARTE : On a déjà répondu à une question.

Cyril SMIT : La deuxième question a été posée par la MJC du Vieux Lyon, Éric PELLATON et Bruno SAMY, Sandrine HERBAGE pour les Petites Cantines, Pauline CHAUMARD, pour TissÂge.

Traitement de la question de la MJC du Vieux Lyon et des Petites Cantines et TissÂge

2. Mobilité des seniors : Quelles sont les offres de mobilité de proximité pour les personnes âgées qui ont du mal à se déplacer et à utiliser les transports en commun, pour leurs courses, rendez-vous médicaux, services publics (opti-bus, taxi-vélo, pédibus...) ? On s'aperçoit que la mobilité est un frein majeur pour sortir et se rendre notamment aux offres publiques : Spot Seniors à Ménival, vendredi après-midi de la MJC du Vieux Lyon, les Petites Cantines, événements festifs (forums des assos, forum des seniors, fêtes de quartier, marché de Noël...). Quelles sont les pistes envisageables pour répondre à ces besoins ?
--

Bruno SAMY : Je suis le président de la MJC du Vieux Lyon. La deuxième question porte sur la mobilité des seniors.

Marie DUARTE : Je vais répondre sur ce qu'on a déjà travaillé et ce qu'on continue à travailler. Cela fait 2 ans que Marielle et Madame la Maire, Nadine, proposent des navettes, en Commission ADOF. Pour le moment, c'est un peu négatif. Je voulais aussi souligner une chose, c'est que le Conseil des aînés, avec sa commission Mobilité, travaille sur cette problématique, et va présenter une proposition de navettes. La lettre est prête et va partir bientôt. Madame la Maire aura la chance de pouvoir la présenter à la prochaine commission.

Marielle, est-ce que vous pouvez bien répondre sur les cheminements piétons ?

Marielle PERRIN : Je confirme qu'au niveau de la Mairie du 5^e arrondissement, dans le cadre du CAMUT, le Comité d'Arrondissement des Mobilités des Usagers des Transports en commun, auquel quelques-uns d'entre nous participent. On se réunit tous les 3 mois. On discute de mobilités et de transports en commun. Dans le cadre de ces réunions, on avait travaillé les propositions de navettes. On l'avait proposé au SYTRAL, en juillet 2023. Nadine GEORGEL avait fait une réunion en juillet 2024 avec les gens du SYTRAL qui ont bien reçu nos demandes. Ils les étudient encore. Lors du Conseil des aînés, j'ai discuté, encore une fois, de navettes avec Marie. De toute façon, répéter, cela fait aussi partie de la politique. Il faut demander plusieurs fois, par plusieurs entrées. Il est évident que nous allons relayer cette demande du Conseil des aînés auprès du SYTRAL.

Concernant les cheminements piétons, c'est vrai qu'on a travaillé spécifiquement dans certains quartiers pour identifier les trottoirs les plus étroits. Les aménagements de voirie, c'est de la responsabilité de la Métropole. Par contre, au niveau de l'arrondissement, on a la possibilité d'avoir un budget. Les travaux sont faits par la Métropole mais ils sont décidés par l'arrondissement. Dans ce cadre, on a travaillé pour améliorer le confort des piétons. Cela va passer par l'élargissement des trottoirs de la rue Valdo ainsi que dans la rue Simon Jallade parce qu'il y a un centre pour aveugles. Après, on essaie d'être réactifs quand on a des signalements, par exemple, sur les pavés du Vieux Lyon.

Voilà ce que je peux dire sur les cheminements piétons et les navettes.

Je passe la parole à Nadine qui siège au SYTRAL.

Nadine GEORGEL : Bonsoir. J'ai vu déjà un certain nombre d'entre vous depuis le début de l'année. Mais pour ceux que je n'ai pas encore vus, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2025, et je vous remercie pour cette présentation très complète. Je pense que c'est très aidant parce que ce n'est pas toujours évident de naviguer là-dedans.

Avant de passer à la question des mobilités, je vais me permettre de faire un point puisque cela fait aussi partie des gros projets de l'arrondissement. On mesure aussi tout l'intérêt qu'on aurait dans le 5^e, à avoir une Maison de la Métropole digne de ce nom, et accessible.

Intervenante : Je vais répondre. Vous savez qu'il y a un projet, rue Edmond Locard, mais il y a des recours.

Nadine GEORGEL : Oui, on le sait très bien. On est très au courant. Pas plus tard que ce matin, j'étais à Sœur Janin pour voir ce qui se fait autour des aménagements. Je pense qu'au-delà des polémiques et des potentiels d'instrumentalisation de ce projet, il faut mesurer que s'il n'y a pas de Maison de la Métropole, c'est un accès plus compliqué aux services par des gens qui en ont absolument besoin. C'est sûr qu'on a le droit de faire des recours, de faire valoir ses droits, mais il faut quand même réaliser que cela fait plusieurs années qu'il y a des gens qui ont du mal à accéder à leurs droits. On défend ce projet. On a beaucoup travaillé pour l'acceptabilité, pour qu'il soit mieux intégré dans le quartier. Il faut l'avoir en tête. On sait qu'il y a des gens qui vont attendre encore longtemps pour bénéficier de l'APA. Je parle sous votre contrôle pour dire que pour mesurer le fait de porter des dossiers — on sait qu'il y a une

permanence, Impasse Secret —, cela retarde quand même. C'est formidable qu'il y ait cette permanence, mais cela retarde la considération des dossiers. Il faut, tous, bien l'avoir en tête. Ce sont des projets auxquels on tient et vraiment, on espère que cela verra le jour dans un délai raisonnable.

Sur la question des mobilités, on sait que dans le 5^e, c'est quand même un peu notre principale question, et aussi notre principal irritant à certains moments, souvent même. Marielle a évoqué tout ce qui est fait sur la sécurisation des cheminements piétons, ce qui est fait en termes de mobilité collective. Je vais revenir, très brièvement, sur un certain nombre de points. Déjà, on a créé, sous ce mandat, une Agence des mobilités. C'est fait pour accompagner les demandes. Quand il y a des demandes spécifiques, des difficultés spécifiques, c'est vraiment fait pour cela, pour accompagner les personnes à trouver les meilleures solutions possibles.

Pour ce qui est des transports en commun, Marielle l'a évoqué, on envoie très régulièrement les demandes du 5^e à ce qu'on appelle la « Commission d'adaptation de l'offre du SYTRAL » où j'ai l'honneur de siéger, et où sont étudiées toutes les demandes. Ce n'est pas que le SYTRAL, c'est avec Cars du Rhône, le réseau Libellule. Toutes les demandes arrivent là, sont étudiées par les services, sur l'opportunité, combien de gens cela concerne, quelle est l'offre existante, quel est le coût, pour arriver à trouver le meilleur équilibre.

Je sais que cela ne se voit pas forcément toujours à l'œil nu de manière évidente, mais à chaque commission, on a eu des aménagements. Par exemple, cela a été le bus 55, un peu mieux le dimanche, le 21, où il y a une adaptation de la fréquence. Les grosses victoires par exemple, cela a été le funiculaire. Dans les premières années, le F2 circulait jusqu'à 23 heures.

Avec Marielle, on a été très fières parce que celui de Saint-Just, maintenant, est calé sur les horaires du métro, le vendredi et le samedi. On peut rentrer chez soi jusqu'à Saint-Just, en transport en commun. Ce sont des améliorations au fil de l'eau. Cela a vraiment un coût important pour le SYTRAL, il faut s'en rendre compte. Par exemple, la première année, sur des adaptations qui ne sont pas des révolutions mais qui sont quand même des adaptations notables, cela équivalait à un coût de fonctionnement de plus d'un demi-million pour le SYTRAL, juste pour la partie qui nous concerne. À chaque fois, le moindre changement se traduit par un coût important.

Il y a aussi des choses auxquelles on pense moins, mais qui sont adaptées pour les seniors qui sont encore autonomes. C'est le réseau CITIZ d'autopartage. On a fait un point, il n'y a pas longtemps, avec le président de la Métropole, notamment. Sur le 5^e, c'est +50 % d'utilisation. Je pense que CITIZ est vraiment bien adapté à beaucoup de seniors. On ne va plus au travail, donc on ne s'en sert pas tous les jours. La voiture, c'est un vrai coût de fonctionnement, d'entretien, et en plus, il y a la dépréciation. CITIZ, c'est facile à utiliser. Vous avez le choix. Le jour où vous partez à la déchetterie, il y a des petits utilitaires. On peut mettre ses branchages à l'arrière si besoin. C'est un service vraiment utile.

De plus, avec Marie, on va aussi proposer au Conseil des aînés, ou peut-être lors du Forum des seniors, d'avoir fait des présentations parce que parfois, c'est un peu impressionnant. Il faut un smartphone. Comment cela marche, etc. ? Franchement, une fois qu'on a pris le coup, c'est facile et je pense que c'est vraiment un service bien adapté. Puis, quand on rencontre la dépendance, le handicap, il faut savoir qu'il y a le réseau Optibus qui répond à ce besoin. Il faut avoir une reconnaissance pour le handicap. Je pense qu'il faut avoir une carte PMR.

Une intervenante : Il faut être en fauteuil ou quelque chose comme cela, ou avoir une grosse déficience visuelle.

Nadine GEORGEL : Cela fonctionne bien.

Enfin, pour revenir sur les demandes de navettes, on en fait régulièrement, comme cela a été dit, le SYTRAL l'entend. Maintenant, dans les discussions qu'on a, il y a deux choses qui rentrent en jeu. D'une part, il y a la disponibilité du matériel roulant. Il n'y a pas d'entrepôts remplis de navettes qui ne font rien et qui nous attendraient. Et surtout, je pense que vous l'avez en tête, on a traversé une phase de pénurie de chauffeurs vraiment importante. Cela l'est un peu moins, mais cela reste toujours le cas. Pour le SYTRAL, quand il y a un chauffeur, il faut choisir : est-ce qu'il conduit un bus à soufflet qui transporte plein de gens ou est-ce qu'il transporte une quinzaine de personnes ? On mesure le service que cela rend. On aimerait bien qu'il transporte une quinzaine de personnes, mais quand la ressource est rare, il y a une question d'optimisation de cette ressource. On espère que les choses vont se détendre, que les contraintes budgétaires ne vont pas trop affecter, parce que cela arrive, et cela arrive là. En tout cas, avec Marielle, nous sommes mobilisées, et avec Marie aussi, par le biais du Conseil des aînés, pour pousser le projet.

Je n'en dis pas plus pour le moment.

Cyril SMIT : Question suivante. On va enchaîner les questions. La prochaine question est également posée par la MJC du Vieux Lyon, TissÂge et les Petites Cantines sur le thème de la Sarra.

Traitement de la question de la MJC du Vieux Lyon et des Petites Cantines et TissÂge

3. Offres d'hébergement : Quels retours sur l'ouverture de l'EHPAD de La Sarra ? Y a-t-il suffisamment de places d'accueil dans les résidences seniors et EHPAD de la ville, ou l'attente est-elle longue ? Quels sont les offres ou dispositifs pour soutenir la création d'habitats partagés qui favorisent le lien intergénérationnel ? Quelles sont les offres pour les séjours de répit, séjours de vacances adaptés ?

Sandrine HERBAGE : Bonjour, je suis la présidente des Petites Cantines et aussi je m'occupe de l'animation des vendredis après-midi pour les seniors, à la MJC du Vieux Lyon.

Ce sont des questions très généralistes, en fait, pour connaître un peu l'état des lieux.

Marie DUARTE : Concernant l'EHPAD de La Sarra, pour rappel, on est dans un bel arrondissement, avec plusieurs établissements, qu'ils soient privés, associatifs ou municipaux. Nous avons la chance d'avoir deux établissements municipaux : Étoile du jour et La Sarra. La Sarra a été inauguré, l'an dernier.

Je suis aussi ravie de vous dire qu'il y a un bon taux de remplissage. On est à plus de 90 %. Indirectement, cela permet de répondre à une question. Pourquoi cela marche bien à l'EHPAD de La Sarra ? Il y a eu une expérimentation sur les horaires de l'équipe soignante qui refuse de changer. Elles sont ravies. C'est ce qui fait l'attractivité. De plus, Marielle avait réussi à pouvoir changer les horaires de la ligne 90, un peu plus tard, pour que l'équipe puisse se rendre plus facilement au travail ou partir de leur travail. Je suis fière de dire que La Sarra fonctionne très bien.

Ensuite, les offres d'hébergement, de cohabitation intergénérationnelle, dans le 5^e arrondissement, on n'en a pas. Toutefois, je mets à disposition ma connaissance sur le Forum des seniors.

Un intervenant : Rue de La Quarantaine.

Marie DUARTE : Oui, il y en a un, mais ce que je veux dire, c'est qu'en plus de cela, je mets à disposition des informations sur le Forum des seniors avec d'autres structures : Tim&Colette, le Club Colette, le Pari Solidaire. Il y a donc des structures qui le proposent.

En termes d'hébergement temporaire, on peut le faire *via* Trajectoire. Si vous avez besoin d'un hébergement de répit, pour l'aidant, que ce soit 15 jours ou un mois, vous pouvez toujours faire la demande *via* Trajectoire. Vous avez aussi, sur certains établissements, des maisons de répit. La plus proche ici, c'est Tassin. Il y a des solutions.

On peut faire la demande d'APA pour cela aussi.

Élisabeth TERREAUX : Je voudrais juste rajouter que pour les séjours de vacances adaptées, cette année, la Ville de Lyon, à travers tous les arrondissements, a pu en faire bénéficier 46 personnes sur deux structures dont TissÂge. On essaie quand même de penser à toutes ces personnes.

Cyril SMIT : Merci. On va passer à la question suivante qui porte sur l'attractivité des emplois des aidants et la difficulté de recruter.

Traitement de la question de la MJC du Vieux Lyon et des Petites Cantines et TissÂge

4. Accès aux soins / attractivité des emplois : Les services d'aide à domicile, les établissements hospitaliers, sanitaires et sociaux ont du mal à recruter du personnel. Des services sont actuellement fermés par manque d'effectif, des usagers ne bénéficient pas des soins prescrits ou de certains services. Quels dispositifs d'aide pourraient être mis en place, notamment, pour améliorer l'attractivité de ces missions dans le 5 ^e ?
--

Sandrine HERBAGE : On a déjà eu des éléments de réponse.

Marielle PERRIN : Il y a deux ans, une super chouette vidéo a été faite pour mettre en valeur les services. Elle est un peu longue. On pourra vous la transmettre parce qu'elle est vraiment très chouette pour mettre en valeur ces métiers. Elle a notamment été filmée au collège Jean Moulin, avec des scolaires du 5^e arrondissement. Au niveau de la Ville de Lyon, on a changé les tarifications de stationnement. On a élargi les stationnements spécifiques aux aidants, aux aides-soignants, aux auxiliaires de vie, aux kinés, pour que ce soit moins cher pour eux de stationner en centre-ville.

Nadine GEORGEL : En complément, lors des visites qu'on a pu faire sur Étoile de jour ou l'EHPAD de La Sarra, ce qui est remonté, c'était qu'il y avait un taux de turnover inférieur à celui d'autres établissements, et à une moyenne, ce qui est quand même le meilleur indicateur que les choses se passent bien. Cela a été mentionné, ce sont les horaires de bus de façon à ce que tout le monde puisse repartir avec le dernier passage. Marie a mentionné les 4 jours et apparemment, cela a l'air d'être un plein succès. L'EHPAD de La Sarra a l'avantage d'être tout neuf. Il y a une salle de repos qui est quand même assez chouette, avec fauteuils de massage, une vue à couper le souffle. C'est lié au fait que l'établissement est neuf et extrêmement bien situé.

En ce qui concerne l'habitat intergénérationnel — je reviens juste un peu avant —, on a eu plusieurs projets, soit qu'on a poussés, soit qui nous ont été présentés. Souvent, cela prend la forme de projet d'habitat coopératif. Ce sont encore des modèles qui sont non stabilisés en termes de business model, et c'est très long à faire sortir. Sur l'habitat coopératif, impliquer des personnes qui sont déjà âgées, cela amène à se projeter dans un temps un peu compliqué. Aujourd'hui, on se heurte à la question d'un modèle économique qui permettrait davantage de structures de ce type-là. Avec Marie, on les aime beaucoup, mais il n'y a pas que nous. Tim&Colette fait un super travail de ce point de vue-là.

Ce que je vous propose, comme il y a un certain nombre de questions et que l'intérêt, c'est aussi de prendre un pot ensemble, est-ce qu'il y a des structures qui sont présentes ici, qui

ont posé une question à laquelle on n'a pas encore répondu ? Ou on passe au pot directement ?

Georges GUERRIER : Les navettes concernent principalement le Plateau. Je voudrais rappeler que dans le Vieux Lyon, il n'y a strictement aucun transport en commun nord-sud. Il y a des sud-nord mais aucun nord-sud. Va être mis en place, avec une ouverture en juin, le Navigône, le transport fluvial. Nous avons évoqué l'idée parce qu'à la Renaissance du Vieux Lyon, on a travaillé avec le SYTRAL, sur le projet. En plus, la chargée de ce projet, c'est une ancienne élue du 5^e. Le Navigône ne résoudra pas ce manque de transports nord-sud parce que toutes les haltes seront rive gauche, sauf Vaise. On leur avait proposé un arrêt halte Saint-Paul et un arrêt halte 40 quai de Saint-Georges VNF, à la place de la déchetterie. Pour le moment, ce n'est vraiment pas d'actualité. Est-ce que les habitants, en général, et les aînés tout particulièrement, ne peuvent pas circuler nord-sud, dans le Vieux Lyon ?

Nadine GEORGEL : C'est évidemment un constat qu'on partage. On peut aller plus difficilement dans un sens que dans l'autre, on est absolument d'accord. Sur la question de Navigône, la navette fluviale qui va être mise en place, c'est quand même un progrès parce qu'on se saisit d'un mode de transport qui pour l'instant, n'était exploité qu'à des fins commerciales toute petites. C'est un premier projet qui va amener des ajustements et des améliorations.

Sur la partie Saint-Paul, je voudrais rappeler que cela s'arrête à la Feuillée, en face. Il faut juste prendre la passerelle à Saint-Paul. Je pense que cela peut quand même se faire assez facilement. Prendre la passerelle, c'est quand même assez faisable.

Sur la partie Quarantaine, je vous le dis honnêtement, je partage votre avis. J'aurais bien aimé qu'il y ait un arrêt. Je ne peux que vous inciter, par exemple, à nous transmettre des demandes collectives qu'on pourrait transmettre au SYTRAL.

Georges GUERRIER : C'est fait.

Nadine GEORGEL : Pour que nous puissions relayer. Cependant, encore une fois, cela a le mérite énorme de démarrer. Après, il y aura forcément des ajustements.

Boris FERRIER : J'ai une question par rapport à cela. Il y a une réponse technique qui fait que cela n'arrive pas ? Est-ce qu'il y a quelque chose qui freine ?

Un intervenant : Non, c'est un choix. Le SYTRAL répond : « On a choisi comme cela. On a évalué les calculs de taux de remplissage et de besoin ». Pour le Vieux-Lyon, n'a pas été estimé le besoin de passer avant la rive gauche.

Nadine GEORGEL : Il y a quelques nuances à cette réponse. Le SYTRAL ne fait pas des choix à la légère. Ce n'est pas de cette façon que cela se fait. Pour la question du transport fluvial, et c'est ce qui va être expérimenté, par rapport à un bus, à une infrastructure, ce n'est pas un transport qui est très efficace en termes de temps. Puisque c'est le démarrage de quelque chose d'innovant, le choix est de privilégier la vitesse pour se positionner comme un transport intéressant.

C'est ce choix qui est fait. Ce n'est pas que l'on aime un côté et moins l'autre. Ce n'est pas du tout cela.

Ensuite, il y a la question des infrastructures qui existent pour s'arrêter, faire monter des passagers, et les aménagements qui doivent être faits. Le quai qu'on a est aussi intégré dans d'autres projets. Ce qui serait formidable, c'est que cela rencontre un succès formidable, qu'il y ait de la demande, et qu'on puisse se dire que même si cela prend 4 ou 5 minutes de plus,

les gens utiliseront ce transport. C'est ce qui permettra de pouvoir l'adapter au mieux. C'est vraiment ce qu'on va se souhaiter : la multiplication des lignes et plus de fréquence. On va tous se donner rendez-vous, en 2025, sur Navigône.

Georges GUERRIER : Pour respecter le temps et la vitesse, la Renaissance du Vieux Lyon a proposé une chose : Navigône, dans le sens nord-sud, s'arrête à des haltes du Vieux Lyon et dans le sens sud-nord, s'arrête à des haltes rive gauche. De cette façon, il y en aurait pour tout le monde.

Nadine GEORGEL : OK, c'est bien entendu. On relayera le message.

Le CICA s'achève à 19 heures 40.